

Candidature au mandat de président.e

Guide pour la rédaction d'un programme pour la section locale

La directive – élections statutaires 2024 pour les mandats en section locale - demande à chaque candidat.e président.e de soumettre au plus tard le 31 juillet 2024 un programme de développement pour sa SL. Le programme doit contenir :

1. L'équipe de candidat.es pressenti.es pour les mandats à pourvoir et les potentiels responsables d'activité
2. Si le/la candidat.e a occupé un mandat au sein de la même SL durant le quadriennat 2021-2024, les principales réalisations par domaine d'activité de la SL.
Si le/la candidat.e n'a pas occupé de mandat au sein de la SL, indiquez les informations qui ont suscité votre intérêt à présenter votre candidature.
3. Le programme que le/la candidat.e président.e souhaite porter avec son équipe pour la SL durant le prochain quadriennat.

Est proposé ci-après un guide en vue de faciliter la rédaction de ce programme.

Le programme de la SL aura fait l'objet d'au moins une discussion préalable au sein de la SL.

Il est attendu que chaque SL développe des actions sociales sur le territoire de sa commune et y alloue des moyens pour son développement. Ceci ne signifie pas que toute la palette des activités sociales de la Croix-Rouge doit être développée et reprise dans le programme de chaque SL. **Néanmoins, il est attendu que chaque SL propose :**


- une activité en lien avec la **lutte contre l'isolement et la solitude des personnes âgées**
ET
 - des activités **d'aide alimentaire ;**
- OU**
- des activités **d'aide aux sans-abri**

Le développement de partenariats entre SL en fonction des spécificités de chaque commune est encouragé. Ainsi par exemple : la SL A peut développer un service d'aide alimentaire qui couvre les communes A et B, et inversement la SL B peut proposer un service d'appui aux personnes sans-abri pour les communes A et B...

Le programme peut indiquer des axes de développement non encore formellement décidés et qui sont une première réflexion.

De même, si une SL souhaite développer des actions sociales mais n'est pas sûre de pouvoir trouver toutes les ressources humaines et financières pour les réaliser, le programme peut mentionner cette contrainte. L'idée étant que la Direction Régionale et/ou d'autres SL pourraient alors collaborer pour aider à lever certaines de ces contraintes.

Pour toute question sur la rédaction de votre programme, n'hésitez pas à prendre contact avec la Direction Régionale : bruxelles-capitale@croix-rouge.be

	Programme pour 2025+ de la SL de : <i>Ajouter ici le nom de la section locale</i>
---	--

Partie 1. L'équipe

Présenté par	<i>Prénom + nom du-de la candidat-e président-e de la SL</i> <i>Si la rédaction du programme a impliqué d'autres membres de la SL qui portent ensemble le programme, les mentionner</i>
Equipe pressentie	<i>Si une équipe de candidat-es mandataires est pressentie pour se présenter aux élections en 2024, ajouter ici pour chaque mandat : prénom + nom.</i> <i>Si une équipe de responsables d'activité est pressentie pour les désignations en janvier 2025, ajouter ici pour chaque activité : prénom + nom</i>
Processus d'élaboration	<i>Expliquer le processus de consultation de l'équipe pressentie et des volontaires de la SL dans la formulation du programme</i>
Bilinguisme	<i>Expliquer en quelques mots les démarches réalisées afin d'inclure au sein de l'équipe de mandataires des personnes de communauté linguistique néerlandophone et/ou bilingue.</i>

Partie 2. Réalisations 2021-24 et perspectives pour 2025-28

	Principales réalisations 2021-24	Vision et nouveaux projets de la SL pour 2025-28
Volontariat	<i>Nombre des volontaires actifs Décrire le processus de recherche/recrutement de nouveaux-elles volontaires, d'accueil et d'intégration au sein de la SL</i>	<i>Adaptations et améliorations proposées dans le cadre de la recherche de nouveaux-elles volontaires, d'accueil et d'intégration au sein de la SL</i>
Action sociale : lutte contre l'isolement des personnes âgées	<i>Principales actions menées, leur fréquence, nombre de volontaires impliqué-es, nombre de bénéficiaires, nbre de partenaires</i>	<i>Actions que la SL souhaite développer, évolutions envisagées par rapport au quadriennat précédent, ressources/moyens nécessaires que la SL souhaite mobiliser et partenariats envisagés</i>
Action sociale : aide alimentaire ou appui aux personnes sans-abri	<i>Principales actions menées, leur fréquence, le nbre de volontaires impliqué-es, nbre de bénéficiaires, nbre de partenaires</i>	<i>Idem</i>
Autres actions sociales	<i>Principales actions menées, fréquence, nombre de volontaires impliqué-es, de bénéficiaires, de partenaires</i>	<i>Idem</i>
Secours	<i>Principales actions menées (APS-DMP, formation continue, ..), fréquence, nombre de volontaires impliqué-es, partenaires</i>	<i>Idem</i>
Formation	<i>Nombre moyen de formations/an (BEPS, secourisme), nombre de formateur-trices en SL</i>	<i>Idem</i>
Jeunesse	<i>Approche, nombre d'animations/an, nombre d'animateur-trices, partenaires</i>	<i>Idem</i>
Don de sang	<i>Nombre d'appui aux collectes de sang, nombre moyen de donneurs-euses par collecte, le nbre de volontaires impliqué-es</i>	<i>Idem</i>
Activités ressources	<i>Activités ressources envisagées (exemple : location de matériel paramédical SLMP, vestiboutique, Quinzaine, autres...), nombre de volontaires impliqué-es, permanences organisées, ...</i>	<i>Idem</i>
Autre initiative éventuelle		

Partie 3. Analyse du territoire

Principales collaborations existantes entre la SL et d'autres organisations :

- internes avec par exemple d'autres SL et / ou BruCap :
- ou externes : commune, CPAS, hôpitaux, maisons de repos, etc. :

Si des discussions sont en cours avec de nouveaux partenaires : expliquer.

Diagnostique court du territoire :

Décrire les statistiques de la population vulnérable, problèmes sociaux du territoire auxquels la Croix-Rouge pourrait / devrait répondre

Partie 4. Synthèse : priorités 2025+ de la section

Au vu de votre analyse ci-dessus, énumérez les principaux objectifs de la section pour 2025+

Si possible, formulez des objectifs quantitatifs

Le cas échéant, mentionnez les contraintes liées aux RH ou financières

Autres commentaires